

Séance extraordinaire du 16 décembre 2013

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi seize décembre 2013 à 19 h 30, au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, monsieur le maire remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2014.

1. Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2013-12-505

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2014
4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016
5. Adoption du règlement 424-2013 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2014
6. Période de questions
7. Clôture de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire s'adresse aux personnes présentes et expose ses orientations face au budget 2014.

Séance extraordinaire du 16 décembre 2013

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2014

2013-12-506

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2014, présentant des revenus et dépenses de 5 065 041 \$, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016

2013-12-507

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Adoption du règlement 424-2013 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2014

2013-12-508

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 424-2013 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2014, et ce, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Période de questions

Début : 20 h 24
Fin : 20 h 24 (pas de question)

7. Clôture de la séance

2013-12-509

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 20 h 24.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière